

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme et
Logement

Urbanisme des
Territoires et
Planification

Commune de :
Champagnac-la-Rivière

CARTE COMMUNALE

ELABORATION :

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécuté le :

Modifications :

PLAN DES SERVITUDES : Mars 2013

Echelle : 1/10 000
© IGN - BD-ORTHO - BDCARTO - BD TOPO - Scan25

Servitudes d'Utilité
Publique

VISA :
Date :
Le Maire :

INTERVENANTS :
DDT
SUL
Cellule UTP

LEGENDE	
A5	Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
A5	Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'eau potable en terrain privé
AC1	Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M. H.)
AC1	Servitude de protection des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M. H.)
AC2	Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
AC3	Périmètre de protection autour des réserves naturelles
AC4	Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
AS1	Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales
AS1	Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales
AS1	Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales
EL7	Voies frappées d'alignement
I2	Servitudes de submersion
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz
I4a	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
I6	Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation
INT	Zone de servitudes au voisinage des cimetières
JS1	Zone de servitudes de protection des installations sportives
PM1	Plan de Prévention du Risque Inondation
PM2	Servitudes concernant d'anciennes décharges
PM3	Servitudes résultant de l'établissement de plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
PT2	Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.
T5	Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles
T8	Servitudes relatives aux aéroports : protection contre les perturbations radioélectriques